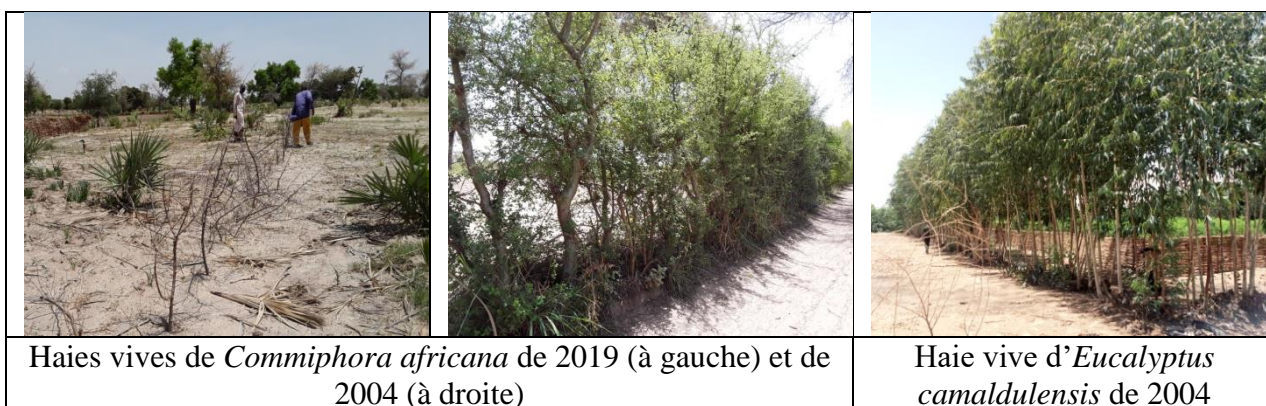


## NOTE N°3 : PRATIQUES DES HAIES VIVES DANS LA REGION DE ZINDER

**Rédaction :** MANA KOUDOSSOU Ibrahim, ADO SALIFOU Maman Salissou,  
Techniciens / CRA/Zinder, juin 2019.

La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Zinder travaille sur les haies vives pour partager des informations sur les pratiques locales existantes au niveau de la région. En 2018, deux notes<sup>1</sup> d'information sur les haies vives ont été élaborées par la CRA dans le cadre de son partenariat avec le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC).

Les haies vives sont des techniques d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) que les producteurs mettent en place pour la délimitation foncière, la protection des cultures contre les animaux et l'érosion (haies défensives) ou pour la production de bois, de fruits, de fourrages, etc. Une haie peut jouer plusieurs rôles. Le choix des espèces végétales pour l'installation de la haie vive est fonction des objectifs visés par le producteur. Pour cette note, les haies vives inventoriées dans la région de Zinder sont à base de *Commiphora africana* (dashi en haoussa) et d'*Eucalyptus camaldulensis* (tutare en haoussa). La note renseigne sur la mise en place de ces haies vives et leurs utilités.



### 1. Haie vive à base d'*Eucalyptus camaldulensis*

Cette haie vive a été installée en 2004 par Monsieur Hayo Bouzou, producteur maraîcher du site de Matamèye pour protéger son jardin<sup>2</sup> contre le vent et pour produire du bois. Le jardin fait environ 1 hectare. Il possède plus de 30 années d'expérience dans le maraîchage. Les plants d'*Eucalyptus camaldulensis* ont poussé dans son jardin, à côté d'un puits où il avait déposé 3 tiges pourvues de leur feuillage avec des graines de cette espèce. Les graines ont germé et il a ensuite prélevé et repiqué les plants autour de son jardin. Les tiges ont été achetées à 3.000 F.CFA par ce producteur (soit 1.000 F.CFA l'unité). C'est un agent forestier de sa zone qui l'a incité à installer la haie vive à travers des sensibilisations.

Cette haie vive ne protège pas les cultures contre les animaux. Les écartements entre les plants sont en moyenne de 2 m. Avec cet écartement, il faut 200 plants pour couvrir 1 ha. Le producteur a installé

<sup>1</sup> <http://www.reca-niger.org/spip.php?article1291>

<sup>2</sup> 13°27.479' latitude Nord, 008°.29.169' longitude Est.

sa haie lui-même, sans faire de dépenses. La plantation a été faite en saison sèche (vers le mois de mars). Pour éviter l'attaque des animaux, une haie morte des tiges de moringa a été installée à une distance de 5 m par rapport à la haie vive. Ce décalage a été fait afin d'éviter l'effet négatif de l'ombrage sur les cultures (photo ci-dessous). Le producteur renouvelle la haie morte chaque année à cause de l'attaque des termites. Les tiges de moringa qu'il utilise proviennent de sa propre production. Il n'effectue aucune dépense pour sa réalisation.

Aujourd'hui, le producteur dispose d'une haie brise-vent qui permet d'atténuer les effets du vent sur ses parcelles maraichères.



Vue de la haie brise-vent d'*Eucalyptus camaldulensis*



Positionnement de la haie morte par rapport à la haie vive

- **Entretien de la haie brise-vent**

L'arrosage a eu lieu uniquement pendant la première année. Après la plantation, il arrosait les plants pendant 2 jours et sautait 1 jour avant de reprendre l'arrosage, cela jusqu'au début de la saison pluvieuse. L'élagage s'effectue à la fin de chaque saison pluvieuse pour permettre aux plants de bien se développer.

- **Exploitation de la haie brise-vent**

La coupe du bois a commencé après 4 années de plantation de la haie. Elle s'effectue par la suite tous les 2 ans. Au total, 5 coupes ont été faites depuis la plantation. La recette du producteur par coupe de bois est en moyenne de 300.000 F.CFA. Son revenu s'élève à 1.500.000 F.CFA pour toutes les coupes.



Tiges d'*Eucalyptus camaldulensis* qui ont 1 an



Plantation de moringa du producteur

D'après le producteur, l'utilisation d'*Eucalyptus camaldulensis* pour les haies brise-vent est une pratique qui se développe au niveau de ce site. Une dizaine des producteurs ont actuellement installé des haies avec cette espèce.

## 2. Haies vives de *Commiphora africana*

### Premier cas : Expérience d'un producteur de la commune de Bandé



Cette haie<sup>3</sup> de *Commiphora africana* (dashi) a été réalisée en 2014 par Monsieur Moumouni Harou, producteur maraîcher et de cultures pluviales du village de Garin Dan Alla dans la commune rurale de Bandé. Il a eu les boutures auprès d'un producteur de son site avec lequel il est voisin. C'est auprès de lui qu'il a appris comment installer la haie vive. La plantation a été faite par bouturage dans le mois de mai avec des écartements de 10 à 20 cm entre les plants.

L'objectif visé par l'installation de cette haie vive est de protéger son jardin contre les animaux et le vent. Pour avoir cet effet dès la première année, ce producteur a raccordé la haie vive avec des tiges de mil au moment de l'installation. La photo ci-dessous présente la manière de raccorder la haie vive au moment de l'installation. Avec ces écartements, il faut 2.000 à 4.000 boutures pour délimiter 1 ha.



Jeune haie vive de *Commiphora africana* avec raccordement



Haie de Monsieur Moumouni Harou (à gauche) et de son voisin



Plants de *Jatropha curcas* dans la haie vive

Le jardin de ce producteur fait 0,5 ha. Pour installer la haie vive, il a recruté 10 personnes qui l'ont aidé pendant 4 jours pour le creusage des trous et la fixation des boutures au sol. Il a payé chaque personne à 100 F.CFA par jour. Ce qui lui a coûté au total 4.000 F.CFA.

Avant d'installer la haie vive, Monsieur Moumouni Harou clôturait son jardin avec une haie morte épineuse sans faire de dépenses. Il renouvelait chaque année la clôture parce que les femmes de son village enlevaient les branchages pour la cuisine. C'est ce qui l'a poussé à abandonner la haie morte pour passer à la haie vive.

La coupe du fourrage au niveau de cette haie vive a commencé après 2 années d'implantation par la population de son village. Selon lui, des éleveurs transhumants coupent parfois du fourrage sans son autorisation pour nourrir leurs animaux.

La haie vive du producteur, qui lui a fourni les boutures, a été installée en 2004 (soit 15 années d'implantation). Le producteur a importé les boutures du village de Gaounawa, situé à environ 5 km de son village. On retrouve dans sa haie vive quelques plants de *Jatropha curcas* (Cini da zugu en haoussa) plantés par endroits. Il a coupé les plants (boutures) dans un jardin de son site maraîcher. Il entretient cette espèce car un projet dont il ne se souvient pas du nom l'avait sensibilisé sur son importance socio-économique. Dans certains pays comme le Burkina Faso, *Jatropha curcas* est utilisée pour la production des biocarburants.

La technique des haies vives à base de *Commiphora africana* est en train de s'étendre au niveau de cette commune. Environ 150 producteurs du village de Garin Dan Alla l'ont adopté.

<sup>3</sup> 13°07.150' latitude Nord, 008° .51.363' longitude Est.

## Deuxième cas : Expérience d'un producteur de la commune de Matamèye

Monsieur Abdou Ali, producteur maraîcher du site de Matamèye a installé cette haie vive de *Commiphora africana* en 2012 pour protéger son jardin<sup>4</sup> contre le vent et les animaux. Il a opté pour cette technique compte tenu de sa durabilité. Avant son installation, il cloîtrait son jardin avec une haie morte qu'il renouvelait chaque année. Il n'effectuait pas des dépenses financières pour leur renouvellement.

C'est auprès d'un producteur de son village qui a utilisé cette espèce pour haie vive qu'il a eu les boutures. Il a vu comment installer la haie vive chez ce producteur. La plantation a été faite par bouturage vers le mois d'avril à des écartements d'environ 50 cm entre les plants. Ainsi, il faut environ 800 boutures pour clôturer 1 ha soit un écartement de 50 cm entre les boutures. Pour éviter l'infiltration des animaux dans le jardin, des branchages épineux ont été placés autour de la haie vive de la face extérieure. Pour l'installation de cette haie, aucune dépense financière n'a été réalisée. Le producteur a commencé à coupé du foin pour ses animaux après 3 ans d'implantation et des boutures pour clôturer sa deuxième parcelle maraîchère après 5 ans.

*Commiphora africana* perd ses feuilles en saison sèche pour les reconstituer en saison pluvieuse. Les images ci-dessous ont été prises le 01 juin 2019.



Les images ci-dessous ont été prises aux mêmes endroits le 20 juin 2019 après 3 pluies. On constate déjà que les plants de *Commiphora africana* commencent à remettre leurs feuilles.



On peut compter une trentaine des producteurs qui ont utilisé *Commiphora africana* pour la clôture de leurs jardins au niveau sur le site maraîcher de Matamèye selon l'avis de ce producteur.

Il faut retenir que les haies vives de dashi inventoriées pour cette note n'ont pas été installées à des écartements identiques entre les boutures : 10 à 20 cm d'écartements pour la première haie vive et 50 cm pour la seconde. La première haie protège à elle seule contre les animaux mais demande environ 5 fois plus de boutures. Il suffit de faire un simple raccordement en tiges de mil au démarrage. Pour la seconde haie vive, il faut nécessairement la renforcer avec des branchages épineux.

<sup>4</sup> 13°26.637' latitude Nord, 008°28.818 longitude Est.